

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Déroulement de la première journée des cours d'été

- Les élèves doivent se présenter à l'entrée des élèves située devant le stationnement des autobus, et ce, 15 minutes à l'avance afin de se familiariser avec les lieux.
- Les élèves doivent avoir avec eux le matériel de base dès le 1^{er} cours :
 - ✓ un cartable avec des feuilles;
 - ✓ un étui à crayons.

Les enseignants préciseront le matériel nécessaire pour les cours suivants.

Exigences

- La présence en classe et la ponctualité est requise durant toute la session des cours d'été.
- Toute absence doit être motivée et justifiée par un billet médical, d'un professionnel ou de la Cour. Les vacances familiales et les voyages ne sont pas des motifs d'absence reconnus.
- Le respect des règlements de l'école est obligatoire. Ceux-ci demeurent les mêmes que durant l'année scolaire.

Un manquement à l'une ou l'autre de ces règles peut entraîner l'expulsion de l'élève, et ce, sans remboursement.

Cafétéria

La cafétéria sera fermée durant la période des cours d'été.

Dans le cas où l'élève fréquente un autre organisme offrant des cours d'été, il appartient aux parents de vérifier auprès de la direction de l'école de l'enfant si cet organisme est reconnu par MEQ.



COURS OFFERTS AUX ÉLÈVES DES 1^{ER} ET 2^E CYCLES DU SECONDAIRE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES



L'inscription au cours d'été se déroulera à votre école de quartier. Veuillez consulter le site Web de votre école de quartier pour connaître les dates et les heures d'ouverture.

Les frais d'inscription et le transport doivent être assumés par les parents.

Vous devez vous assurer que votre enfant ait à sa disposition un portable dans le cas où les cours devraient être offerts en mode virtuel.

Les cours auront lieu à :

École Louis-Philippe Paré
235, boulevard Brisebois
Châteauguay (Québec) J6K 3X4
Téléphone : 514-380-8899 poste 8086
Courriel : coursdete.lpp@csdgs.qc.ca
Site Web : <http://lpp.csdgs.qc.ca>



COURS D'ÉTÉ

Horaire

Les cours d'été auront lieu du 8 au 23 juillet inclusivement, de 8h15 à 12h, pour un total de 45 heures.

Des dates de reprise d'examen sont prévues les 26-27-28 juillet, *si nécessaire*, pour mesures exceptionnelles.

Cours offerts au 1^{er} cycle du secondaire

- Français 1^{re} secondaire
- Français 2^e secondaire
- Mathématique 1^{re} secondaire (C1-C2)
- Mathématique 2^e secondaire (C1-C2)

Cours offerts au 2^e cycle du secondaire

- Anglais 3^e sec. (écriture/lecture/oral)
- Anglais 4^e sec. (écriture/lecture/oral)
- Anglais 5^e sec. (écriture/lecture/oral)
- Français 3^e sec. (écriture/lecture/oral)
- Français 4^e sec. (écriture/lecture/oral)
- Français 5^e sec. (écriture/lecture/oral)
- Histoire 3^e secondaire
- Histoire 4^e secondaire
- Mathématique 3^e secondaire (C1-C2)
- Mathématique CST 4^e secondaire (C1-C2)
- Mathématique SN 4^e secondaire (C1-C2)
- Sciences 3^e secondaire
- Sciences 4^e secondaire ST

L'école se réserve le droit d'annuler un cours en cas d'inscriptions insuffisantes.

Critères d'admissibilité

Seuls les élèves dont le résultat se situe entre 50 % et 59 % sont admissibles.

Évaluation

Chaque matière sera sanctionnée par un examen officiel de l'école. Les notes seront transmises via le portail-parents au courant de la semaine du 9 août 2021.

Inscriptions, frais et remboursement

Les inscriptions se dérouleront à votre école de quartier. Pour l'inscription, vous devrez fournir le bulletin de juin 2021 et remplir le formulaire officiel d'inscription. Veuillez consulter le site Web de votre école afin de connaître les dates d'inscription, les heures d'ouverture et les modalités de paiement.

- Les frais d'inscription associés au cours d'été sont de 300 \$.
- Les frais d'inscription pour les élèves n'ayant pas fréquenté un établissement scolaire du CSSDGS en 2020-2021 sont de 425 \$.^{1,2}
- Le remboursement des frais sera effectué si un cours ne peut être offert en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions ou dans le cas d'une réussite, à la suite d'une inscription déjà complétée.

¹ La priorité est offerte aux élèves du CSSDGS.

² L'inscription se fera sur rendez-vous à l'école Louis-Philippe-Paré.

PROTOCOLE SANITAIRE

Dans le but de prévenir la propagation du virus, les parents et les élèves jouent un rôle essentiel. Ainsi, en cas de symptômes s'apparentant à la COVID-19 l'élève ne pourra se présenter à l'école. Ils s'engagent également à déclarer tout cas confirmé au sein du domicile familial en précisant s'il s'agit de l'élève ou d'un autre membre de sa famille. S'il s'avère que l'élève ou l'un de ses contacts domiciliaires est déclaré positif à la COVID-19, l'école devra être informée dans les plus brefs délais.

Lavage des mains

- À l'entrée de l'école;
- Avant et après les pauses;
- Après avoir touché un objet commun.

Port du masque

Le port du masque de procédure est obligatoire en tout temps dans l'école ainsi que sur les terrains de l'école. Les masques seront fournis par l'école.

Respect des bulles-classes

Dès l'entrée dans l'école, les élèves doivent se diriger vers leur classe. Les pauses se prendront à l'extérieur, si la température le permet.

- Aucun flânerie dans les aires communes.
- Le manquement au protocole sanitaire pourrait entraîner l'expulsion de l'élève. Dans cette éventualité, aucun remboursement ne sera effectué.

Distanciation physique

- La distanciation de 2 mètres avec l'enseignant et toutes personnes à l'extérieur de la classe est obligatoire.

POUR NOUS JOINDRE

Responsable des cours d'été :

Philippe Drolet

514-380-8899 poste 8086

Courriel : coursdete.lpp@csdgs.qc.ca

En vous remerciant pour votre implication et pour votre collaboration !